

170^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., ÉUA (session hybride), du 20 au 24 juin 2022

CE170.R14
Original : anglais

RÉSOLUTION

CE170.R14

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 30^e CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAINNE DE L'OPS, 74^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

LA 170^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,

Ayant examiné l'ordre du jour provisoire (document CSP30/1) préparé par la Directrice du Bureau sanitaire panaméricain pour la 30^e Conférence sanitaire panaméricaine de l'OPS, 74^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques, présenté comme annexe A au document CE170/3 ;

Considérant les dispositions de l'article 7.F de la Constitution de l'Organisation panaméricaine de la Santé et de l'article 8 du Règlement intérieur de la Conférence sanitaire panaméricaine,

DÉCIDE :

D'approuver l'ordre du jour provisoire (document CSP30/1) préparé par la Directrice du Bureau sanitaire panaméricain pour la 30^e Conférence sanitaire panaméricaine de l'OPS, 74^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques.

(Septième réunion, le 23 juin 2022)
